

Règlement des travaux des Explorations théologiques : Exposé – Dissertation – Mémoire

du 17.08.2017

Exposé, dissertation et mémoire s'inscrivent dans un cursus de formation et sont à réaliser dans cet ordre. Tous les travaux doivent être terminés et rendus en principe trois mois avant la date de remise des diplômes.

Exposé

Il consiste à :

- **présenter votre vision personnelle** d'un sujet donné
- sujet pour lequel vous vous êtes documentés en consultant au moins 2 sources d'informations différentes
- il y a place à l'originalité, à l'intuition et à la subjectivité
- la pensée doit cependant demeurer organisée et bien structurée.

Cadre :

- travail à rendre aux formateurs sous forme d'un document écrit dactylographié au plus tard lors de la présentation orale ; à rendre en format papier et en fichier numérique
- il est présenté de manière orale au groupe sous la forme d'un exposé de 20 minutes
 - o utiliser tous les moyens nécessaires (moyens informatiques, illustrations, etc.) pour faciliter la compréhension de l'exposé
 - o ordre de grandeur du texte : 4 à 6 pages A4 (env. 12'000 signes espaces compris)
- 15 minutes de débat : après les questions de compréhension, entrer en débat sur la vision personnelle développée dans l'exposé
- après le débat, 10 minutes de feed-back par le groupe : ce qui a été apprécié et suggestions d'amélioration

Choix du sujet :

- il y a une certaine marge de manœuvre dans le choix du sujet, mais celui-ci doit s'insérer dans le programme de l'année et dans le cursus obligatoire
- il doit être discuté au préalable avec un des formateurs.

Critères d'évaluation :

- qualité de la présentation (le travail doit être facilement lisible : orthographe et grammaire correctes)
- cohérence et clarté du travail
- apports personnels dans la présentation et richesse de la réflexion
- utilisation des apports de la formation et des lectures
- aptitude à communiquer oralement.

Les éventuelles corrections ou compléments demandés seront rendus de manière dactylographiée.

Dissertation

Elle consiste à :

- **débattre d'une question ou défendre une thèse**
- en se référant aux faits, idées et sources documentaires de façon rigoureuse
- il y a place pour une bonne part d'originalité dans le choix de la thèse que vous défendez et la façon de la traiter
- vos propos doivent être argumentés et documentés de façon rigoureuse
- vos idées doivent être supportées par plus d'arguments que votre seule intuition
- le travail doit s'appuyer sur au moins 5 sources documentaires différentes
- la démarche choisie doit être expliquée et justifiée.

Cadre :

- travail écrit dactylographié à rendre sous forme numérique et en format papier
- ordre de grandeur du texte : 10-15 p. (min 40'000 – max 50'000 signes espaces compris), avec en plus une page de titre, une page de table des matières
- toutes les sources doivent être citées (livres lus, documents consultés, etc.) et leur références devront figurer dans une page de bibliographie
- les citations (passages d'un texte ou document copiés) sont mises en évidence par des guillemets ; une note de bas de page indique de quel ouvrage est tirée cette citation
- vous inscrivez à la fin du travail la déclaration suivante : « J'ai réalisé cette dissertation de façon personnelle et j'ai cité toutes mes sources » et vous la signez, en mentionnant la date et le lieu
- présentation soignée (orthographe et mise en page).

Choix du sujet :

- il y a une certaine marge de manœuvre dans le choix du sujet, mais celui-ci doit s'inscrire dans le cursus obligatoire
- il doit être discuté au préalable avec un des formateurs
- le choix de la bibliographie et le plan de la dissertation doivent être validés par un des formateurs.

Critères d'évaluation :

- qualité de la présentation (le travail doit être facilement lisible : orthographe et grammaire correctes)
- cohérence et clarté du travail
- apports personnels dans la présentation et richesse de la réflexion
- utilisation des apports de la formation et des lectures
- qualité d'argumentation et sens critique, dans la perspective de la théologie réformée.

Mémoire

Par rapport à la dissertation,

Il consiste à :

- **faire une recherche** sur un thème théologique, en se référant aux faits, idées et sources documentaires de façon rigoureuse
- rendre compte de son point de vue personnel sur le thème et sur la manière dont ce dernier a pu être modifié ou confirmé par la recherche effectuée
- vos propos doivent être argumentés et documentés de façon rigoureuse
- le travail doit s'appuyer sur une recherche documentaire plus large (livres de référence, articles et manuels de théologie, dictionnaires et encyclopédies, ...)
- il doit encore s'appuyer sur une étude personnelle et approfondie d'un texte biblique (selon une approche historique et critique) et articuler ce texte au thème choisi
- la démarche choisie doit être expliquée et justifiée.

Cadre :

- travail écrit dactylographié à rendre sous forme numérique et en format papier
- ordre de grandeur du texte : 25-30 p. (min 85'000 – max 95'000 signes espaces compris), avec en plus une page de titre, une page de table des matières
- toutes les sources doivent être citées (livres lus, documents consultés, etc.) et leur références devront figurer dans une page de bibliographie
- les citations (passages d'un texte ou document recopiés) sont mises en évidence par des guillemets ; une note de bas de page indique de quel ouvrage est tirée cette citation
- vous inscrivez à la fin du travail la déclaration suivante : « J'ai réalisé ce mémoire de façon personnelle et j'ai cité toutes mes sources » et vous la signez, en mentionnant la date et le lieu
- présentation soignée (orthographe et mise en page).

Choix du sujet :

- il y a une certaine marge de manœuvre dans le choix du sujet, mais celui-ci doit s'inscrire dans le cursus obligatoire
- il doit être discuté au préalable avec un des formateurs
- le choix de la bibliographie et le plan du mémoire doivent être validés par un des formateurs
- le mémoire est l'occasion pour le/la candidat/e de mener une recherche sur un thème qui le/la motive particulièrement.

Critères d'évaluation :

- qualité de la présentation (le travail doit être facilement lisible : orthographe et grammaire correctes)
- cohérence et clarté du travail
- apports personnels dans la présentation et richesse de la réflexion
- qualité d'argumentation et sens critique, dans la perspective de la théologie réformée
- aptitude à conceptualiser une thématique et à rendre compte de son point de vue personnel
- utilisation des apports de la formation et des lectures.

Ce règlement entre immédiatement en vigueur et est valable également pour la période de formation actuelle.

Approuvé par le Comité du Centre de Sornetan le 17 août 2017.

Au nom du Comité du Centre de Sornetan :

Le président : *Pascal Flotron*